



RAPPORT FINANCIER

2016

Contenu

1. Introduction et Présentation Générale	3
2. Présentation des états financiers	4
A. Bilan au 31 décembre 2016	4
B. Tableau des Comptes de Résultats au 31 décembre 2016	6
C. Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2016	7
D. Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2016	8
3. Principes Comptables	9
A. Règles et méthodes comptables	9
B. Principes comptables	10
4. Principales données financières	15
A. Ventes	16
B. Ratios et agrégats	16
C. Engagements hors bilan	17
5. Note aux états financiers	18
A. Production immobilisée	18
B. Produits financiers	18
C. Consommations de l'exercice	18
D. Valeur ajoutée	19
E. Charges de personnel	19
F. Impôts, taxes et versements assimilés	19
G. Dotations aux amortissements et provisions	19
H. Charges financières	19
6. Autres informations : Assurances	20
1- Le risque industriel	20
2- Assurance décès, invalidité et maladies redoutées	21

1. Introduction et Présentation Générale

Les comptes sociaux de SONATRACH sont arrêtés conformément aux principes comptables introduits par le Système Comptable Financier (SCF), objet de la loi n° 07-11 du 25 novembre 2007 et les textes pris pour son application.

Les comptes individuels annuels au 31 décembre 2016 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que celles de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

L'unité de présentation des états financiers est le milliard de Dinars Algérien.

Les états financiers présentés sont approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire de SONATRACH et certifiés par les Commissaires aux Comptes.

2. Présentation des états financiers

A. Bilan au 31 décembre 2016

Actif	Unité : Milliard DA	
	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS - NETS	6 377	6 063
<ul style="list-style-type: none"> • Immobilisations incorporelles • Immobilisations corporelles • Immobilisations en concession • Equipements fixes et complexes de production • Immobilisations en cours • Participations et créances rattachées • Autres immobilisations financières • Impôts différés actifs 	<p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">377</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">2 491</p> <p style="text-align: right;">2 055</p> <p style="text-align: right;">477</p> <p style="text-align: right;">968</p> <p style="text-align: right;">6</p>	<p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">363</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">2 561</p> <p style="text-align: right;">1 732</p> <p style="text-align: right;">468</p> <p style="text-align: right;">931</p> <p style="text-align: right;">6</p>
ACTIFS COURANTS- NETS	3 711	3 385
<i>STOCKS ET EN COURS</i>	374	355
<ul style="list-style-type: none"> • Stocks de marchandises • Matières premières et fournitures • Autres approvisionnements • Stocks de produits • Stocks provenant d'immobilisations • Stocks à l'extérieur 	<p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">5</p> <p style="text-align: right;">240</p> <p style="text-align: right;">127</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">1</p>	<p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">8</p> <p style="text-align: right;">219</p> <p style="text-align: right;">127</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">1</p>
<i>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</i>	2 852	2 486
<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs et comptes rattachés • Clients et comptes rattachés • Personnel et comptes rattachés • Organismes sociaux et comptes rattachés • Etat et collectivités publiques • Groupe et associés • Débiteurs divers • Charges constatées d'avance 	<p style="text-align: right;">106</p> <p style="text-align: right;">400</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">550</p> <p style="text-align: right;">1 686</p> <p style="text-align: right;">103</p> <p style="text-align: right;">7</p>	<p style="text-align: right;">73</p> <p style="text-align: right;">346</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">1</p> <p style="text-align: right;">422</p> <p style="text-align: right;">1 521</p> <p style="text-align: right;">117</p> <p style="text-align: right;">6</p>
<i>DISPONIBILITES ET ASSIMILEES</i>	485	544
<ul style="list-style-type: none"> • Valeurs mobilières de placement • Banques Etablissements Financiers et assimilés • Caisses • Régies d'avances et accreditifs 	<p style="text-align: right;">485</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">-</p>	<p style="text-align: right;">542</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">2</p>
TOTAL ACTIF	10 088	9 448

Passif	Unité : Milliard DA	
	2016	2015
CAPITAUX PROPRES	6 046	5 830
<ul style="list-style-type: none"> • Capital émis • Primes et réserves • Résultat net • Report à nouveau 	<p style="text-align: right;">1 000</p> <p style="text-align: right;">4 843</p> <p style="text-align: right;">207</p> <p style="text-align: right;">-3</p>	<p style="text-align: right;">1 000</p> <p style="text-align: right;">4 823</p> <p style="text-align: right;">9</p> <p style="text-align: right;">-2</p>
PASSIFS NON COURANTS	208	198
<ul style="list-style-type: none"> • Provisions pour charges • Emprunts et dettes financières • Autres dettes non courantes 	<p style="text-align: right;">203</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">3</p>	<p style="text-align: right;">193</p> <p style="text-align: right;">2</p> <p style="text-align: right;">3</p>
PASSIF COURANT	3 834	3 420
<ul style="list-style-type: none"> • Fournisseurs et comptes rattachés • Clients et comptes rattachés • Personnel et comptes rattachés • Organismes sociaux et comptes rattachés • Etat et collectivités publiques • Groupe et associés • Crédoiteurs divers • Produits constatés d'avance • Trésorerie passive 	<p style="text-align: right;">297</p> <p style="text-align: right;">11</p> <p style="text-align: right;">18</p> <p style="text-align: right;">6</p> <p style="text-align: right;">240</p> <p style="text-align: right;">3 248</p> <p style="text-align: right;">3</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">11</p>	<p style="text-align: right;">273</p> <p style="text-align: right;">24</p> <p style="text-align: right;">21</p> <p style="text-align: right;">7</p> <p style="text-align: right;">179</p> <p style="text-align: right;">2 909</p> <p style="text-align: right;">4</p> <p style="text-align: right;">-</p> <p style="text-align: right;">3</p>
TOTAL PASSIF	10 088	9 448

B. Tableau des Comptes de Résultats au 31 décembre 2016

TABLEAU DES COMPTES DE RESULTATS		
DESIGNATION	2016	2015
Ventes et produits annexes	3 398	3 648
Production stockée ou déstockée	3	-98
Production immobilisée	374	337
Subventions d'exploitation	161	206
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE	3 936	4 094
Achats consommés	332	369
Services extérieurs	1 104	1 159
Autres services extérieurs	133	143
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE	1 569	1 671
III. VALEUR AJOUTEE	2 367	2 422
Charges de personnel	150	154
Impôts, taxes et versements assimilés	1 168	1 365
IV. EXCEDENT BRUT	1 049	903
Autres produits opérationnels	98	201
Autres charges opérationnelles	40	59
Dotations aux amortissements provisions et pertes de valeur	589	640
Reprises sur pertes de valeur et provisions	29	118
V. RESULTAT OPERATIONNEL	545	522
Produits financiers	115	129
Charges financières	393	594
VI. RESULTAT FINANCIER	-278	-465
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOT (V+VI)	268	57
Impôts exigibles sur résultat ordinaire	61	47
Impôts différés (variations) sur résultat ordinaire	-	1
- TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES (c)	4 177	4 540
- TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES (d)	3 971	4 532
VIII. RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (c-d)	207	9
Eléments extraordinaires (produits)		
Eléments extraordinaires (charges)		
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE		
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	207	9

C. Tableau de Flux de Trésorerie au 31 décembre 2016

Rubriques	Unité : Milliard DA	
	2016	2015
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	207	9
Ajustement pour :		
• Amortissements et provisions	559	512
• Variations des impôts différés	-	1
• Quote-part des subventions virées au résultat	161	206
• Variations des stocks	-21	117
• Variation des clients et autres créances	-54	-62
• Variation des fournisseurs et autres dettes	-68	763
• Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts	-	-
• Report à nouveau & comptes de liaisons	-1	-1
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	783	1 545
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
• Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 287	-980
• Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	477	165
• Acquisitions d'immobilisations financières	-71	-949
• Cessions d'immobilisations financières	21	9
• Subventions d'équipement et d'investissement		
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	-860	-1 755
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
• Variation des capitaux propres	20	262
• Variation des emprunts et dettes financières	-	-
• Affectation du résultat (n-1)		
✓ Coupons et dividendes		-100
✓ Réserves facultatives	-9	-235
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	11	-73
Flux de trésorerie de la période (A+B+C)	-66	-283
Trésorerie d'ouverture	540	823
Trésorerie de clôture	474	540
Variation de la trésorerie de la période	-66	-283

D. Tableau de Variation des Capitaux Propres au 31 décembre 2016

Désignation	Capital social	Prime de fusion	Ecart d'évaluation	Unité : Milliard de DA	
				Réserves et résultats	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	1 000	33	23	4 838	5 894
<ul style="list-style-type: none"> • Changement de méthodes comptables • Corrections d'erreurs significatives • Profits/pertes non comptabilisés dans CDR • Dividendes payés • Biens dévolus par l'État • Résultat net de l'exercice 			28	-1 -100 9	-1 -100 9
Solde au 31 décembre 2015	1 000	33	51	4 746	5 830
<ul style="list-style-type: none"> • Changement de méthodes comptables • Corrections d'erreurs significatives • Profits/pertes non comptabilisés dans CDR • Dividendes payés • Biens dévolus par l'État • Résultat net de l'exercice 			11	-2 207	-2 207
Solde au 31 décembre 2016	1 000	33	62	4 951	6 046

3. Principes Comptables

A. Règles et méthodes comptables

Les méthodes comptables sont les principes, bases, procédures, règles pratiques spécifiques appliquées pour établir et présenter les états financiers ; elles sont appliquées de façon permanente par SONATRACH.

Lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune règle du SCF, l'Entreprise exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de donner une information pertinente et fiable.

L'objectif des états financiers est de fournir des informations utiles sur :

- La situation financière de l'Entreprise (Bilan) ;
- La performance (Comptes de Résultats) ;
- Les variations de la situation de trésorerie (Tableau des Flux de Trésorerie) ;
- Les variations détaillées des capitaux propres (Tableau de Variation des Capitaux Propres).

Conformément à la loi 05-07 du 28 avril 2005, relative aux Hydrocarbures modifiée et complétée, la comptabilité de SONATRACH Spa est tenue par périmètre d'exploitation et par système de transport par canalisations ainsi que par installation de raffinage et de transformation des hydrocarbures.

Les méthodes de base retenues pour l'évaluation et la présentation des éléments inscrits en comptabilité sont définies comme suit :

Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	Coût d'acquisition Coût d'acquisition Coût d'acquisition/juste valeur
Amortissements des immobilisations Dépréciations Ventilation par composants Réévaluation	Linéaire Applicable pour l'ensemble des catégories concernées Applicable pour quelques installations industrielles Option non retenue
Stocks de Matières Premières et marchandises Stocks de Produits Finis Sorties de stocks Suivi des stocks	Valorisation au coût d'achat Valorisation au coût de production Coût unitaire moyen pondéré Inventaire permanent
Changement de méthode comptable Corrections d'erreurs significatives	Impact dans le report à nouveau Impact dans le report à nouveau
Créances et Dettes	Conversion au cours du 31/12/N pour les créances et dettes libellées en monnaies étrangères
Comptes de résultats Tableau des flux de trésorerie	Présentation en liste Méthode indirecte

B. Principes comptables

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques ou autres licences d'exploitation et les frais de développement de gisements miniers.

Les dépenses nécessaires à la réalisation de la phase de développement d'un projet interne constituent des charges à activer en immobilisation incorporelle au moment où l'ensemble des conditions ci-dessous sont réunies simultanément :

- ✓ Le projet de développement est nettement identifiable ;
- ✓ La direction a la ferme intention d'achever le projet à une utilisation interne ou vente externe ;
- ✓ La disponibilité de toutes les ressources nécessaires à l'achèvement du projet ;
- ✓ L'existence d'un marché pour la vente ou de la preuve de l'utilité du projet en interne ;
- ✓ Les dépenses attribuables au projet sont évaluées de façon fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, les frais engagés ne sont pas immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable, incluant l'ensemble des coûts d'acquisition et de mise en place, les taxes payées, les impôts non récupérables et autres charges directes.

Les principes suivants sont applicables pour regrouper ou séparer les immobilisations corporelles :

- ✓ Les éléments de faible valeur peuvent être considérés comme entièrement consommés dans l'exercice de leur mise en service et par conséquent ne sont pas comptabilisés en immobilisations ;
- ✓ Les pièces de rechange et matériels d'entretien spécifiques sont comptabilisés en immobilisations corporelles lorsque leur utilisation est liée à certaines immobilisations et si l'entreprise compte les utiliser sur plus d'un exercice ;
- ✓ Les composants d'un actif sont traités comme des éléments séparés s'ils ont des durées d'utilité différentes ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent.

ACTIFS DE PRODUCTION D'HYDROCARBURES

Les coûts de développement (forage des puits de développement et constructions des capacités de production) sont immobilisés à leur coût d'acquisition ou de réalisation.

Tous les matériels, pièces ou éléments qui, même séparables par nature, sont techniquement indispensables au fonctionnement des actifs de production et incorporés à cet ensemble de façon irréversible, sont enregistrés au coût d'acquisition ou au coût de réalisation.

Les gros travaux de maintenance sur puits (Workover et Snubbing) destinés au maintien ou à l'amélioration du taux de récupération sont immobilisés à leur coût de réalisation.

Les coûts d'abandon et de restitution des sites ne sont pas immobilisés et font l'objet de constitution de provisions annuelles constatées en charges d'exploitation, conformément aux dispositions de la loi 05-07 du 28 avril 2005, relative aux hydrocarbures, modifiée et complétée.

Les actifs de production d'hydrocarbures sont amortis linéairement, conformément aux taux définis par la loi suscitée :

- ✓ Puits de développement improductifs : 100%
- ✓ Puits de développement productifs : 12,5%
- ✓ Autres puits (eau, injection, etc...) : 12,5%
- ✓ Installations de surface : 10%

OPERATIONS LIEES AUX CONTRATS DE PARTAGE DE PRODUCTION

Les coûts d'exploration, de développement et d'exploitation sont enregistrés aux comptes d'immobilisations ou de charges appropriés en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

Les coûts d'exploration n'ayant pas donné lieu à des réserves commercialement exploitables sont amortis à 100% en contrepartie de l'annulation de la dette y afférente.

Le remboursement de la dette vis-à-vis des partenaires, dans le cadre des contrats de partage de production, est conditionné par une production suffisante conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association.

La rémunération des partenaires (profit-oil) déterminée conformément aux modalités de partage de production définies dans le contrat d'association, est enregistrée en frais financiers en contrepartie d'une dette vis-à-vis du partenaire de SONATRACH.

La dette envers le partenaire est diminuée chaque année de la part de production revenant audit partenaire (cost-oil) au titre de son remboursement.

Un impôt sur la rémunération au taux de 38% ainsi qu'une part de la production au titre de la Taxe sur les Profits Exceptionnels (TPE) sont prélevés à la source par SONATRACH et reversés à l'Etat, conformément aux dispositions des lois 86-14 et 05-07, relatives aux hydrocarbures.

STOCKS ET ENCOURS

Le coût des stocks comprend tous les coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent :

- ✓ coûts d'acquisition (achats, matières consommables, frais liés aux achats) ;
- ✓ coûts de transformation (frais de personnel et autres charges variables ou fixes à l'exception des charges imputables à une sous activité de l'entité) ;
- ✓ frais généraux, frais financiers et frais administratifs directement imputables aux stocks.

ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers détenus par SONATRACH Spa sont comptabilisés, à leur date d'entrée dans les actifs, à leur coût d'acquisition, y compris les frais de courtage, les taxes non récupérables et les frais de banque. Ils se décomposent comme suit :

- ✓ Titres de participation et créances rattachées, dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entité, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en avoir le contrôle, c'est le cas pour les participations dans les filiales, les entreprises associées ou les co-entreprises ;
- ✓ Titres immobilisés destinés à procurer à l'entité à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante, mais sans intervention dans la gestion des entreprises où les titres sont détenus ;
- ✓ Autres titres immobilisés, représentant les parts de capital ou de placement à long terme, que l'entité a la possibilité, ainsi que l'intention ou l'obligation de conserver jusqu'à leur échéance ;
- ✓ Prêts et créances émis par l'entité et que l'entité n'a pas l'intention ou n'a pas la possibilité de vendre à court terme ; prêts à plus de 12 mois consentis à des tiers.

ELEMENTS MONETAIRES

Les transactions réalisées en devises sont converties au cours de change en vigueur à la date de l'établissement de l'ordre de paiement.

Les différences entre les valeurs initialement inscrites dans les comptes au coût historique et celles résultant de la conversion à la date d'inventaire sont comptabilisées comme charges ou produits financiers de l'exercice.

Les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une entité à l'étranger, sont :

- ✓ Inscrits dans les capitaux propres des états financiers de l'Entreprise jusqu'à la sortie de cet investissement net ; et
- ✓ comptabilisés en produits ou en charges, lors de la sortie de cet investissement.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires correspond aux ventes de marchandises et productions vendues de biens et services, évaluées sur la base du prix de vente hors taxes et réalisées dans le cadre de son activité ordinaire.

➤ Marché national Hydrocarbures :

Les ventes, pour les besoins du marché national, sont valorisées aux prix notifiés par voie réglementaire.

➤ Marché extérieur Hydrocarbures :

Les ventes, à l'exportation, sont valorisées au prix du marché international ou au prix contractuel selon les produits.

PROVISIONS POUR AVANTAGES OCTROYES AU PERSONNEL

A chaque clôture d'exercice, une provision est constatée et enregistrée pour couvrir le montant des engagements de l'Entreprise, en matière d'Allocations de Fin de Carrière (AFC), d'attribution de médailles de fidélité ou d'avantages similaires au profit du personnel.

Ces provisions sont déterminées sur la base de la valeur actualisée de l'ensemble des obligations vis-à-vis du personnel en utilisant des hypothèses de calcul et les méthodes actuarielles adaptées. Ces provisions sont ajustées chaque année.

REPORT A NOUVEAU

Le report à nouveau est constitué de la quote-part non affectée des résultats réalisés par l'Entreprise et des montants générés par le changement de méthode et de corrections d'erreurs significatives.

La décision d'effectuer un tel enregistrement relève de l'Assemblée Générale Ordinaire.

ECART D'ÉVALUATION

L'écart d'évaluation résulte de la différence entre la juste valeur et la valeur nette comptable des immobilisations financières ainsi que les investissements nets dans les filiales à l'étranger.

RESULTAT EXTRAORDINAIRE

Le résultat extraordinaire résulte des produits et charges correspondant à des événements ou à des transactions clairement distincts de l'activité ordinaire de l'Entreprise et présentant un caractère exceptionnel (cas de force majeure telles que les catastrophes naturelles et les situations imprévisibles).

FISCALITE

Les activités de SONATRACH sont soumises à deux (2) régimes fiscaux, à savoir : une fiscalité pétrolière et une fiscalité ordinaire de droit commun.

- FISCALITE PETROLIERE :

SONATRACH est soumise au régime de la fiscalité pétrolière prévue par les dispositions de la loi n°05-07 du 28 avril 2005, modifiée et complétée, relative aux hydrocarbures, qui prévoit le paiement :

- ✓ D'une redevance sur toutes les quantités d'hydrocarbures extraites et décomptées au point de mesure de chaque périmètre d'exploitation, valorisées aux prix notifiés par l'agence ALNAFT pour ce qui est des produits destinés à l'exportation et par l'agence ARH pour ce qui est produits destinés au marché national. Les taux de redevance sont fonction de la zone de classification du périmètre d'exploitation et des tranches de production journalière. Ils varient entre 5,5% et 23%.
Le montant de la redevance, pour un mois donné, est égal à la somme des valeurs de chaque tranche de production dudit mois, multipliée par le taux de redevance applicable à ladite tranche.

La base de calcul de la redevance (valeur de la production) est déterminée après déduction du tarif de transport par canalisations et du coût de façonnage du gaz vendu sous forme liquéfié et du GPL vendu sous forme de butane et de propane.

La redevance sur la production d'hydrocarbures, au plan comptable, est enregistrée dans le compte «Services». Elle n'est pas assimilée à un impôt, mais à une charge d'exploitation.

- ✓ D'une Taxe sur le Revenu Pétrolier (TRP) au taux variant entre un minimum de 30% et un maximum de 70%, déterminé en fonction de la valeur de la production cumulée depuis l'origine, appliqué à la base de calcul de la redevance (valeur de la production), déduction faite :
 - " de la redevance ;
 - " des tranches annuelles d'investissements de recherche de développement et de récupération assistée ;
 - " de la provision annuelle pour abandon et restitution de sites ;
 - " des coûts annuels de formation des ressources humaines nationales ;
 - " du coût du gaz acheté par le périmètre pour les besoins de la récupération assistée ;
 - " de la rémunération des associés dans le cadre des contrats de partage de production.
- ✓ D'une taxe superficielle sur les périmètres en phase de recherche et/ou en exploitation à raison d'un montant unitaire par Km² (Cf. article 84 - loi 05/07) ;
- ✓ D'un impôt complémentaire sur le résultat (ICR) sur les activités de production d'hydrocarbures de 30%, applicable à l'Amont pétrolier (en effort propre et en association).

La loi 05/07 sur les hydrocarbures, prévoit également le paiement d'autres droits et taxes, à savoir :

- " Taxe de torchage ;
- " Droit de transfert de droits ;
- " Taxe d'utilisation d'eau ;
- " Taxe sur crédit d'émission de gaz à effet de serre.

- FISCALITE DE DROIT COMMUN :

La fiscalité de droit commun s'applique aux activités autres que la recherche et l'exploitation des hydrocarbures exercées par SONATRACH.

Il s'agit des entités ci-après :

- Transport par canalisations : cette activité est soumise à la taxe sur l'activité professionnelle au taux de 3% et à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux de 26%.
- Liquéfaction de gaz naturel et séparation du GPL en butane et propane : IBS à 26%.
- Raffinage : IBS au taux de 19%.
- Revenus réalisés par le siège social : Dividendes, intérêts et plus-values : 26%.

4. Principales données financières

(1) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé comprend la production vendue, les reventes en l'état et les prestations fournies aux tiers.

Le chiffre d'affaires a atteint 3 398 Milliards de DA contre 3 648 Milliards de DA en 2015, soit une diminution de 7%.

Les exportations de l'exercice 2016, exprimés en Milliards US \$, ont atteint 27.9 contre 33.2 en 2015, soit une baisse de 16%.

Les ventes sur le marché national s'élèvent à 254.3 Milliards de DA, soit une augmentation de 7.5 Milliards de DA par rapport à 2015.

(2) Résultat net

Le résultat brut de l'Entreprise a connu une augmentation de 198 Milliards de DA passant de 9 à 207 Milliards de DA. Cette augmentation s'explique principalement par une diminution plus importante des charges (-564 Milliards de DA) comparativement à la baisse du total produit (-361 Milliards de DA).

La diminution des charges concerne principalement :

- ✓ La fiscalité pétrolière pour 304 Milliards de DA;
- ✓ La perte de change pour 130 Milliards de DA;
- ✓ Les consommations de l'exercice (biens et services) pour 102 Milliards de DA.

(3) Acquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisation de l'exercice sont constituées par les acquisitions auprès des tiers ainsi que la production de l'Entreprise pour elle-même et s'élèvent à 846 Milliards de DA contre 847 Milliards de DA en 2015.

Les immobilisations financières sont passées de 931 Milliards de DA en 2015 à 968 Milliards de DA en 2016, soit une augmentation de 37 Milliards de DA.

(4) Trésorerie de l'exercice

60 % de la trésorerie représente des placements lesquels sont constitués de dépôts à terme (DAT) à différentes maturités et à taux fixes pour un montant global de 287 Milliards de DA au 31/12/2016.

Ces derniers ont été souscrits auprès de banques primaires, et ce, en continuité de la dynamique entreprise, au dernier mois de l'exercice 2015, dans le cadre de l'optimisation des produits de placements (renégociation à la hausse des taux d'intérêt des placements arrivés à échéance).

Le niveau de trésorerie enregistré a permis à l'entreprise de faire face à ses engagements et de maintenir la réalisation de l'ensemble des projets d'investissements inscrits au plan annuel, et ce, en dépit d'une conjoncture marquée par une chute des prix du baril amorcée depuis juin 2014.

A. Ventes

10⁶

	2016		2015	
	Exportation en \$ US	National en D.A.	Exportation en \$ US	National en D.A.
Pétrole brut	8 876	1 751	10 038	1 540
LGN	1 982	0	2 229	0
GN	6 128	52 527	6 628	56 966
GPL(C4/C5)	2 220	5 966	2 686	5 867
GNL	3 111	58	4 787	96
Produits raffinés	5 564	193 296	6 743	181 675
Produits Pétrochimiques	21	677	29	603
TOTAL	27 902	254 275	33 140	246 747

Le chiffre d'affaires a connu une baisse de 7% due principalement à la diminution du prix moyen annuel de vente, passant de 52.93 \$US le baril en 2015 à 44.81 \$US le baril en 2016.

B. Ratios et agrégats

		2016	2015
Rentabilité économique (ROCE)	Résultat opérationnel Net/ Actif économique	7%	7%
Indépendance financière	Capitaux propres / Total passif	60%	62%
Capacité d'autofinancement	CAF en Milliards de DA	767	531

1. Le ratio de rentabilité économique représente le rendement de chaque dinar investi.
2. Le ratio d'indépendance financière exprime la forte indépendance de SONATRACH vis-à-vis de ses créanciers externes, étant supérieur à 50%.
3. La capacité d'autofinancement, flux potentiel de trésorerie dégagé par l'ensemble de l'activité normale de l'Entreprise (résultat net, amortissements et provisions), a connu en 2016, une augmentation de 44 % par rapport à 2015.

C. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont des droits et obligations dont les effets sur le montant ou la composition du patrimoine sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures.

Les engagements recouvrent notamment les passifs éventuels qui sont définis comme suit :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. ».

La situation du solde restant des engagements arrêté au 31 décembre 2016 est de 102 Milliards de DA, représentant les garanties données aux institutions financières et administration douanière, à savoir : crédits d'enlèvement, cautions en douanes, lettres de garantie, crédits documentaires et cautions de garantie.

5. Note aux états financiers

A. Production immobilisée

Cette rubrique regroupe les charges encourues par les différentes activités pour la réalisation d'investissements nécessitant la mobilisation de moyens propres en plus du recours aux tiers notamment pour les prestations de forage et d'exploration.

Elle représente la contrepartie des charges encourues principalement pour la réalisation des travaux de forage de développement et d'exploration. L'enregistrement de ces opérations dans des comptes de charges est neutralisé par un compte de produits.

Elle s'établit à 374 Milliards de DA en 2016, contre 337 Milliards de DA en 2015.

B. Produits financiers

Les produits financiers ont atteint 114.8 Milliards de DA contre 128.6 Milliards de DA en 2015 marquant ainsi une baisse de 11 %.

Cette rubrique englobe les produits des participations, pour 49.6 Milliards de DA, ainsi que les rubriques suivantes :

➤ Les gains de change	22.8
➤ Les autres produits financiers	10
➤ Les revenus des actifs financiers	29.8
➤ Les revenus de créances	2

C. Consommations de l'exercice

Les consommations de l'exercice ont atteint 1 569 Milliards de DA et regroupent les marchandises, les matières et fournitures ainsi que tous les services et se répartissent comme suit :

➤ Achats consommés	331.7
➤ Services extérieurs	565.3
➤ Redevance	539.2
➤ Autres services extérieurs	132.9

Le poste « Marchandises consommées » représente les marchandises faisant l'objet d'une revente en l'état. Ces Marchandises sont constituées principalement des importations de produits pétroliers (essences et gasoils) destinés à la revente sur le marché national.

Les matières et fournitures consommées comprennent principalement les pièces de rechange, produits chimiques, matériaux de construction, casing et tubes.

D. Valeur ajoutée

La valeur ajoutée, représentant la différence entre la production et les consommations de l'exercice, a enregistré une diminution de 2 % par rapport à 2015, passant de 2 422 Milliards de DA à 2 367 Milliards de DA et se décompose comme suit :

➤ Production de l'exercice	3 935.8
➤ Consommations de l'exercice	1 569.1

E. Charges de personnel

Les charges de personnel ont connu une baisse de 4 Milliards de DA par rapport à 2015, passant de 154 Milliards de DA à 150 Milliards de DA.

F. Impôts, taxes et versements assimilés

Cette rubrique a enregistré 1 168 Milliards de DA, constituée principalement de la taxe sur le revenu pétrolier pour 1 073 Milliards de DA, soit 92%.

Pour la fiscalité pétrolière versée au titre de l'exercice 2016, elle s'élève à 1 705 Milliards de DA contre 1 981 Milliards de DA en 2015, soit une diminution de 14%.

La fiscalité ordinaire versée au titre de l'exercice 2016 s'élève à 64 Milliards de DA contre 60 Milliards de DA en 2015, soit une augmentation de 6%, il y a lieu de mentionner que l'IBS représente 78% du montant de la fiscalité ordinaire.

G. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2016 sont de 589 Milliards de DA, marquant une diminution de 8 % par rapport à l'exercice 2015.

H. Charges financières

Ce poste a enregistré un montant de 393 Milliards de DA, constitué principalement de la rémunération des associés et des pertes de change liées à l'actualisation des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères.

La rémunération des associés (Profit oil) est passée de 376 Milliards de DA en 2015 à 306 Milliards de DA en 2016, soit une baisse de 19 %.

Les pertes de change sur les avoirs en devises et les factures libellées en monnaies étrangères inscrites au bilan (créances et dettes), sur la base du dernier cours de change, sont de 84 Milliards de DA.

6. Autres informations : Assurances

SONATRACH, dans le cadre de sa politique de protection de son patrimoine industriel établit des programmes de couverture d'assurances pour les deux (02) catégories de risques générés par ses activités.

Elles englobent les risques industriels ainsi que la protection des personnes et les Risques simples.

L'année 2016 a connu le renouvellement des polices d'assurance Risques Industriels et Assurances décès, invalidité et maladies redoutées pour les périodes ci-après :

- Risques Industriels du 01 juillet 2016 au 30/06/2017.
- Assurance décès, invalidité et maladies redoutées du 01/01/2016/ au 31/12/2016.

1- Le risque industriel

La couverture d'assurance de ce type de risques se traduit par les contrats d'assurance suivants.

- ✓ **Assurance « Tous Risques Sauf »**, concernant les installations et complexes industriels.
La prime d'assurances pour l'exercice 2016 était de 27,5 Millions de dollars, soit une diminution de 14,50% par rapport à l'exercice 2015 ;
- ✓ **Assurances « Cost of Control »**, le montant de la prime pour 2016 était de 1,15 Millions de dollars, soit une baisse de 22,50% par rapport à l'exercice 2015 ;
- ✓ **Assurances Appareils de Forage**, le montant de la prime en 2016 était de 1,6 Millions de dollars, soit une baisse de 23% par rapport à l'exercice 2015 ;
- ✓ **Assurance Responsabilité Civile Générale**, le montant de la partie de la prime transférée vers le marché international était de 0,57 Millions de dollars en 2016, soit une diminution de 16,66% par rapport à l'exercice 2015. La partie de la prime destinée pour le marché local était de 25 Millions de DA ;
- ✓ **Assurance Responsabilité Civile Avitaillement**, le montant était de 0,1175 Millions de dollars, soit une diminution de 19% par rapport à l'exercice 2015.

Certains facteurs majeurs ont concouru à ces réductions, notamment :

- La situation du marché international de la réassurance qualifiée de « SOFT » ce qui a induit une tendance baissière des primes de façon globale particulièrement pour les entreprises présentant des risques « propres » ;
- La faible sinistralité de SONATRACH enregistrée durant ces derniers exercices en raison des politiques HSE et Maintenance menées par l'Entreprise ;

- L'effort de communication de SONATRACH en direction des acteurs du marché de la réassurance avant le renouvellement des couvertures au travers des visites des risques régulières organisées par les experts des réassureurs.

A noter que le placement des différents risques est réparti entre le marché local (assureurs locaux et la compagnie de réassurance CCR), la captive de réassurance "SONATRACH Ré" située au Luxembourg et le marché de réassurance international.

2- Assurance décès, invalidité et maladies redoutées

Cette couverture d'assurance a pour objet de garantir le versement, par l'assureur à l'assuré, à travers la contractante :

- ✓ En cas de Décès et d'invalidité permanente et totale et ce, quelle que soit la cause, d'un capital de six millions de dinars (6.000.000 DA) par l'assureur à l'assuré.
- ✓ En cas de Maladies redoutées, le versement à l'assuré d'une somme forfaitaire de 1 200 000 DA payée par anticipation et en déduction du capital de base soit 20% dans le cas où l'assuré contracte, pendant la période de couverture, l'une des six (06) maladies suivantes : Cancer avec pronostic vital, Accident Cérébro-vasculaire, Infarctus du myocarde, Pontage coronarien, Greffe d'organe, Insuffisance.

La prime globale est de 800 Millions de DA, dont 40% sont supportés par les ŷuvres Sociales de l'Entreprise, pour un effectif permanent de 46 596 agents.